



Appels à projets FSE

Réunion d'information aux porteurs de projets

Le 1^{er} août 2019



Le FSE en bref

Le Fonds Social Européen

- ▶ Un fonds de l'Union Européenne qui permet de **financer des actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'inclusion sociale**
- ▶ Un Programme opérationnel FSE Guyane Etat mis en œuvre **par la DIECCTE**, incluant une enveloppe déléguée à **la CTG**
- ▶ Une subvention qui intervient en **remboursement de dépenses déjà acquittées, c'est-à-dire sur présentation de factures**, et en complément d'autres cofinanceurs

Quelques chiffres

- ▶ Une enveloppe de **78,9 M€** pour la période 2014-2020
- ▶ **8 actions** réparties sur **5 axes** prioritaires
- ▶ Un taux de cofinancement moyen de **73,80%**
- ▶ **87 opérations** programmées à ce jour, soit **69,3%** de l'enveloppe FSE

Les appels à projets

7 appels à projets en cours

- ▶ Vous pouvez prendre connaissance des **appels à projets sur les sites de la DIECCTE et de l'Europe en Guyane** et déposer un dossier **jusqu'au 13 septembre 2019**
- ▶ **7 appels à projets** sont ouverts, sur les axes suivants :
 - Axe 1 OS1
 - Axe 2 OS2
 - Axe 3 OS5 et OS6
 - Axe 4 OS7 DIECCTE
 - Axe 4 OS 7 CTG
 - Axe 5 OS8

Axe 1 : Agir pour l'emploi des jeunes et faciliter leur insertion sur le marché du travail

Publics cibles

- 16 à 25 ans nécessitant un accompagnement social et professionnel
- 18 à 25 ans désocialisés, en situation de marginalisation sociale et/ou en très grande difficulté d'insertion professionnelle
- Jeunes femmes confrontées à des discriminations sociales et/ou professionnelles
- Jeunes en recherche d'emploi

Actions types

- Accompagnement renforcé vers l'emploi et la formation
- Accompagnement facilitant l'accès à la qualification
- Mobilité ultramarine

Seuil FSE maximum : 72,60%

Enveloppe restante disponible : 8,2 M€

Axe 2 : Agir pour l'éducation des jeunes menacés par une sortie précoce du système scolaire

Publics cibles

- Jeunes de moins de 25 ans en situation de décrochage scolaire
- Public des quartiers prioritaires

Actions types

- Diagnostic des causes du décrochage
- Actions innovantes, expérimentales de prévention du décrochage
- Mise en place d'outils de communication à destination des élèves à risque pour une meilleure visibilité des acteurs et des dispositifs existants

Seuil FSE maximum : 82,49%

Enveloppe restante disponible : 278 K€

Axe 3 : Agir en faveur des demandeurs d'emploi par un accompagnement personnalisé et renforcer l'employabilité des actifs par leur montée en compétence

Objectif spécifique 5: Augmenter le nombre de responsables de GPEC accompagnés, dans l'anticipation et la gestion des mutations, et le nombre d'actions coordonnées d'anticipation et de gestion des mutations menées

Publics cibles

- Employeurs salariés
- Personnel d'encadrement
- Représentants du personnel
- Partenaires sociaux

Actions types

- Appui conseil
- Veille et prospective territoriale et sectorielle
- Actions en lien avec les travaux du CREFOP
- Actions de GPEC territoriale en faveur des secteurs porteurs et à enjeux

Seuil FSE maximum : 75%

Enveloppe restante disponible : 928 K€

Axe 3 : Agir en faveur des demandeurs d'emploi par un accompagnement personnalisé et renforcer l'employabilité des actifs par leur montée en compétence

Objectif spécifique 6: Accroître le nombre d'actifs occupés formés, notamment les moins qualifiés et qui initialement bénéficient le moins de la formation, et plus particulièrement dans les secteurs à enjeu en Guyane

Publics cibles

- Salariés de bas niveaux de qualification
- Femmes
- Travailleurs handicapés
- Salariés en situation d'emploi instable (CDD, contrats aidés, intérim, etc.)

Actions types

- Actions destinées à la formation de salariés de bas niveaux de qualification
- Parcours intégrés de formation et de valorisation des compétences acquises
- Soutien aux actions relevant du plan de formation

Seuil FSE maximum : 58,34%

Enveloppe restante disponible : 1,02 M€

Axe 4 : Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale

**AAP
DIECCTE**

Publics cibles

- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Inactifs durablement éloignés du marché du travail en raison de leurs difficultés sociales et professionnelles

Seuil FSE maximum : 73,96 %

Enveloppe restante disponible : 3,6 M€

Actions types

- **Principalement dans le cadre de l'Insertion par l'activité économique**
- Mise en place d'un accompagnement renforcé des publics les plus en difficulté
- Actions de remobilisation des travailleurs souffrant de handicap
- Expérimentation d'entreprises sociales virtuelles
- Soutien de micro-projets



Axe 4 : Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale

**AAP
CTG**

Publics cibles

- Demandeurs d'emploi de longue durée
- Inactifs durablement éloignés du marché du travail en raison de leurs difficultés sociales et professionnelles

Seuil FSE maximum : 73,96 %

Enveloppe restante disponible : 5 M€

Actions types

- Mise en place d'un **accompagnement global et/ou social**, en intervenant sur :
 - le versant professionnel (déficit de qualification, formation, savoirs de bases)
 - et le versant social (problématiques de mobilité, logement et santé)
- **Actions innovantes** à destination :
 - d'un public féminin dans un parcours d'insertion (solutions de garde pour les mères isolées, aide sociale...)
 - des publics des communes isolées (régularisation administrative et sociale, soutien spécifique à la mobilité, actions de prévention en termes de santé)



Axe 5 : Conduire une politique concertée, à l'échelle du territoire et professionnaliser les acteurs, pour une mise en œuvre efficace des politiques publiques en faveur de l'insertion, de la formation et de l'emploi

Publics cibles

- Agent contribuant au service public
- Acteur de l'économie sociale et solidaire
- Personnel des partenaires du champ insertion, emploi, formation

Seuil FSE maximum : 80,00 %

**Enveloppe restante disponible : 1,1
M€**

Actions types

- Actions visant à faciliter la connaissance commune des publics, des métiers, de l'offre de formation et des potentiels d'emploi, et l'efficacité in fine de l'orientation
- Professionnalisation des acteurs publics de l'accueil, l'insertion, l'orientation et de l'accompagnement vers l'emploi
- Structuration de réseau et professionnalisation des acteurs de l'ESS

Les obligations des porteurs

Obligations des porteurs (1)

► Capacité de gestion

Disposer d'une **capacité administrative et financière** suffisante pour mener le projet. Pour rappel, le FSE intervient en remboursement de dépenses déjà acquittées

► Indicateurs

Renseigner les **indicateurs** au fil de l'eau, **dès la recevabilité du dossier**. Obligatoires, ils permettent de fournir des éléments objectifs et quantifiables pour évaluer le résultat des actions. NB: le défaut de renseignement complet des indicateurs peut mener à une **correction financière**

Obligations des porteurs (2)

► Communication

Informé de la participation européenne à son projet.

Etre bénéficiaire d'une aide FSE, c'est aussi être **ambassadeur de l'Europe**.

► Principes horizontaux

Prendre en compte les priorités transversales suivantes :

L'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité des chances et de la non-discrimination

Le développement durable

Obligations des porteurs (3)

► Période de réalisation

La période de réalisation peut-être pluriannuelle **sans pour autant dépasser 36 mois.**

Seront privilégiées les opérations dont la période de réalisation s'achève **avant le 31/12/2020.**

► Dépôt de la demande

Déposer la demande sur l'outil de pilotage « Ma Démarche FSE »:

<https://ma-demarche-fse.fr>

Rattacher la demande à un appel à projets en cours



Prochaine réunion d'information : **le 29 août 2019**

Equipes FSE de la DIECCTE et de la CTG également disponibles pour des **rendez-vous individuels**:

Service FSE de la DIECCTE
Mel : 973.fse@dieccte.gouv.fr

Pôle Affaires Européennes de la CTG
Mel : amifesi@ctguyane.fr

Vous avez la
parole



Pour en savoir plus et télécharger ce kit :

www.guyane.dieccte.gouv.fr/fse-2014-2020

Contact :

DIECCTE Guyane

Pôle 3E – service FSE

859, rocade de Zéphir

CS 46009

97 306 Cayenne cedex

Email

973.fse@dieccte.gouv.fr

Facebook

FSEenGuyane

